

Quand l'action du vent chasse la vase...

n° 13

LA LETTRE DU MOULIN HUBERT



**Dans ce
numéro :**

**Le résultat
de l'épreuve
en loge**

L'épreuve en loge p. 2

L'interview de F. Asselin p. 2

Revue de presse p. 4

La vie de l'Amar p. 4

Rappel: Assemblée Générale p. 4

L'ÉPREUVE EN LOGE

Dans la Lettre du Moulin Hubert n°12, nous vous annonçons l'organisation de l'épreuve en loge qui a eu lieu le 7 février 2020 au palais des congrès.



Le jury comprenant les membres du conseil d'administration, un élu du conseil départemental, un représentant de la CARO, trois membres invités compte tenu de leur expérience professionnelle, s'est préalablement réuni le 24 janvier 2020. Après avoir analysé les notes d'une vingtaine de pages qui avaient été demandées aux deux candidats, il a établi une liste de 6 questions.

1- Votre groupement comprenant plusieurs sociétés, quel sera l'interlocuteur référent du projet ? 2- Comment concevez-vous votre contribution à la résolution des contraintes indiquées par les services de l'Etat ? 3- Comment envisagez-vous l'organisation générale du chantier ? 4- Comment prévoyez-vous l'implantation du chantier pendant la construction ? 5- Quelles seront pour l'après construction, votre approche de la maintenance de l'ensemble, et celle de la nécessité de personnel autre que pour la médiation ? 6- Comment envisagez-vous le fonctionnement du bateau racleur ? Cette liste a été remise le 7 janvier à 9h aux représentants de chaque groupement. Comme vous pouvez le lire sur le procès-verbal de cette épreuve publié sur notre site, c'est le groupement Asselin SAS qui a été retenu. Ce groupement se compose de l'entreprise Asselin, du cabinet d'architectes 2BDM, des sociétés Yacht Concept, ALLYTECH, Franki-fondations, Sasu Arest (bureau d'études).

Retrouvez le déroulé de cette épreuve sur notre site:
<http://moulin-arsenal.fr/wordpress/epreuve-en-loge/>

L'INTERVIEW DE FRANÇOIS ASSELIN

Au terme de l'épreuve du 7 février, c'est le groupement représenté par François Asselin qui a remporté l'appel d'offre et qui devient l'opérateur de notre association pour l'étape conception-réalisation. Nous vous proposons aujourd'hui une rencontre avec un homme qui connaît déjà bien Rochefort.

Qui êtes vous François Asselin ?

J'ai 55 ans et 4 enfants. Je dirige une entreprise familiale créée en 1957 à Thouars, par des compagnons charpentiers. Mes parents et grands parents étaient également compagnons charpentiers des deux côtés, paternel et maternel. Je reprends à 29 ans l'entreprise familiale, en 1993, après une expérience dans d'autres établissements. J'étais intimement convaincu que cette entreprise avait un savoir-faire incroyable, avec des personnels incroyables. Mon seul mérite c'est d'avoir su garder ce savoir-faire. Par exemple, en 1996, je m'étais mis sur les rangs pour reconstruire l'Hermione qui, comme le moulin, était au début une belle idée et qui est aujourd'hui une réalité. C'est à cette occasion, je ne sais pas si c'est de la chance ou de la malchance, que j'ai croisé Pierre Gras, un homme pour qui un projet en pousse un autre. J'apprécie les hommes de cette

trempe qui ont des racines, ancrés dans leur territoire et qui veulent le meilleur pour leur territoire.



Y a-t-il une filiation entre l'Hermione et le Moulin Hubert ?

Ce sont des projets à très forte identité. Finalement, quand on regarde avec le recul, et quand on voit l'engouement qu'il y a eu pour l'Hermione et qu'il y a aujourd'hui pour le moulin (1000 adhérents c'est incroyable !), les gens ont besoin de se rassurer et de voir qu'on peut faire des choses innovantes et cohérentes avec notre histoire. Dans notre monde de tablettes, de smartphones, avoir un projet où on sent les choses, où on voit des vrais hommes travailler, où on voit du

vrai bois, où on donne sens au lieu et à l'action qui en découle... on ramène les foules. Sur l'Hermione, ça sentait la sciure, ça sentait le tannin, le chanvre.. et ça nous raccroche à nos métiers, à notre territoire. Quand l'Hermione est sortie de sa forme, les gens pleuraient ; là je me suis dit « j'ai une chance de vivre dans cet environnement ». Et le moulin Hubert, c'est *bis repetita* ; ça a porté du sens. Je n'oublierai jamais que l'Hermione nous amenait des candidats à la formation. Et ça, ça n'a pas de prix. Maintenant que nous avons été choisis, je rêve de dormir à l'étage de ce lieu (l'hôtel de la Corderie) et de voir le soleil qui se lève dans les ailes du moulin... sans bruit et sans moteur. Et je me dirai : dans notre pays on est capable de faire collectivement des belles choses.

Pouvez vous nous parler de l'épreuve en loge ?

On n'y va pas les mains dans les poches. On essaie d'être le plus professionnel possible. Une grande partie du choix va se jouer là. On s'y est préparé avec toute l'équipe. On est venu un mois auparavant pour bien comprendre ce qu'on attendait de nous. Dans ce genre d'épreuve, il y a tellement d'axes et si peu de temps pour faire nos preuves qu'il est difficile de trouver un angle. On est venu avec toute l'équipe ; on s'est réuni à Versailles (notre architecte est l'architecte du château de Versailles) et on a mis tous les moyens pour être le plus pertinent possible. Je me suis dit « comme il y a 24 ans, il faut qu'on joue notre carte jusqu'au bout » et j'ai remis les pendules à zéro ; on est reparti comme des débutants. Durant l'épreuve, on s'est réparti les rôles mais on s'est fait cueillir par le temps et on n'a pas pu répéter...

Quel était l'aspect technique le plus problématique ?

Le plus complexe : avant de construire, il y a une course d'obstacles. Comme l'a dit F. Didier (l'Architecte), si on regarde toutes les contraintes du site, c'est un projet qui ne peut pas se faire. Malgré cela, avec toute la cohérence du projet, chacun des obstacles peut être levé ; il va simplement falloir convaincre tous nos interlocuteurs de sa pertinence. En parallèle, on va travailler vraiment sur la partie architecturale. C'est là où interviennent les ingénieurs, dans les spécialités nautiques, dans les parties transmission ou la partie construction.

C'est à dire qu'aujourd'hui vous n'avez pas d'idée de l'enveloppe architecturale ?

On est parti pour avoir un aspect historique ; mais avec une ingénierie contemporaine et innovante tant pour le moulin que pour le bateau racleur.

Pierre Gras : comme on sait que tout ne va pas se faire d'un seul coup, pour attirer des touristes, voir un bateau qui se promène sur le fleuve peut être intéressant.

F. Asselin : je me suis groupé avec des gens locaux (hormis l'architecte qui est une pointure et permet un rayonnement national), notamment les Ateliers partagés de l'Estuaire, Yacht concept ; tout ce qui touche le bateau racleur, cela va se faire ici. Si demain il y a de l'investissement, il faut que cela retourne au territoire.

Quel sera le calendrier de réalisation ?

Pour la phase d'obtention du permis de construire, il faut compter environ un an d'esquisses avant de déposer et attendre l'instruction qui se fera au niveau national. Le projet a tout pour franchir les obstacles, il faut juste bien présenter nos arguments. Le permis est premier, on veut d'abord obtenir une vue d'ensemble.

P. Gras : on n'ira pas chercher des mécènes tant que nous n'aurons pas obtenu le permis.

F. Asselin : Si le projet n'avait pas d'obstacle, on commencerait en 2022 les premiers coups de pioche.



S'agira-t-il d'un chantier spectacle ?

Pas du spectacle ! C'est un chantier ouvert sur la cité. Et l'une de nos sources d'apprentissage ce fut l'Hermione. C'est une leçon de choses un chantier, avec de nombreuses entrées. Toute la partie d'ingénierie pourrait faire intervenir les écoles d'ingénieurs des environs (master classe). Il y a les parties professionnelles classiques ; l'organisation c'est une équipe de 3 ou 4. Le groupe Asselin est membre d'un GES qui a pour ambition de faire de l'insertion (dans le tissu local) de l'apprentissage (avec le CFA de Lagord par exemple) ; et puis il peut y avoir une partie réservée aux bénévoles. Et tout cela, l'idéal, c'est que la cité puisse le voir. On a su le faire pour l'Hermione il faut le faire pour le moulin Hubert. Ce sont des contraintes mais c'est aussi du sens.

Pour conclure ?

Eh bien au boulot !

P. Gras : Nous allons maintenant rédiger le contrat, ce qui nous permettra notamment d'affiner le planning de réalisation. Notre souhait c'est de faire en sorte que le 17 avril lors de l'AG, l'équipe de conception-réalisation puisse nous montrer des premiers travaux et un planning de travail.

Rochefort Agglo

Asselin touche du bois pour le Moulin Hubert

ARSENAL L'Association du Moulin vient de choisir Asselin pour la construction. L'entreprise sera en charge d'obtenir les autorisations de l'État avant de lancer le chantier

Nathalie Daury-Pain
rochefort@sudouest.fr

Avec le choix de l'entreprise Asselin, c'est un grand pas qui a été franchi, vendredi dans le projet de reconstruction du Moulin Hubert (1). Afin de passer à la phase décisive de conception-réalisation, un jury s'est réuni pour choisir l'entreprise qui mènera à bien ce travail technique. Un avis d'appel public à la concurrence avait été lancé en octobre dernier dans toute la France auquel deux entreprises ont répondu. Le groupe Asselin (79) donc, qui a participé à la reconstruction de « L'Hermione », et les ateliers Perrault (49). Dans le jury, outre les membres du conseil d'administration de l'Association pour le moulin de l'Arsenal de Rochefort (Amar), se trouvaient des représentants du Département et de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (Caro). Les avaient rejoints Dominique Bihel, ancien directeur général des services de la Ville, et Alain Papillon, l'ancien directeur des services techniques de la Ville, connus pour leur expérience de terrain.

« Les mieux armés »

« Après avoir reçu leur projet, nous avons listé des questions sur leur vision de l'organisation du chantier, sur le fonctionnement du bateau-racler ou sur l'après-construction, explique Pierre Gras, le président de l'association. Mais la question la plus importante était sans doute à nos yeux, celle sur les réalisations des contraintes indi-



Déjà en 2016, lors du lancement de l'aventure, François Asselin (au centre, les bras croisés) avait rencontré l'Amar devant la maquette du Moulin Hubert. PHOTO ARCHIVES S.O.

qués par les services de l'État. » Car le projet de rebâtir ce moulin en bois qui servait à désenvaser l'entrée de la forme de radoub doit faire face à de nombreuses contraintes de par sa situation sur ce site classé. De nombreuses incertitudes planent encore sur le projet et par ricochet, qui inquiètent les 960 adhérents de l'Amar. C'est certainement cela qui a fait pencher la balance en faveur de l'entreprise Asselin. Après avoir planché plus d'une heure sur les questions et passé un grand oral devant le jury ce sont eux qui ont paru « les plus armés pour lever les contraintes et obtenir les autorisations de l'État.

Il est clair, qu'ils vont nous faire gagner du temps », souligne Michel Métais, membre de l'Amar. Mais le choix n'a pas été sans discussions et le jury a salué les « idées d'innovation intéressantes », qu'ont apportées les ateliers Perrault dans cette consultation.

Un chemin semé d'embûches

Côté financement, l'Amar a bénéficié, pour débiter, de 10 000 euros octroyés par la Caro et par le Département. La question de l'argent sera au cœur des discussions de la réunion avec François Asselin, ce vendredi. Un François Asselin qui se dit « rajéuni de 24 ans » quand il

se souvient avoir candidaté pour travailler sur « L'Hermione ». « C'est un projet qui nous tient à cœur et nous sommes très heureux de pouvoir contribuer, note l'entrepreneur. Bien sûr, la réglementation représente un chemin semé d'embûches mais il est normal que les lois soient là pour que l'architecture soit en lien avec l'environnement. Notre travail sera de démontrer aux services de l'État quels sont les nombreux atouts du projet du Moulin, que ce soit au niveau architectural, environnemental et touristique. »

(1) Site web: moulin-arsenal.fr

La vie de l'AMAR

On parle de Nous

Ce mois-ci, il a été question de notre projet :

- Dans le Littoral du 14 février sous le titre « Rochefort : L'entreprise Asselin reconstruira un moulin racler de l'Arsenal »
- Sur France 3 Atlantique.
- Notre Président Pierre Gras a été de nouveau interviewé sur Demoiselle FM, la radio d'ici et sur Terre Marine.

Notre site Internet

Retrouvez les anciennes publications de l'AMAR mais aussi le reportage sur l'épreuve en loge sur moulin-arsenal.fr en flashant le Qrcode qui suit



L'Assemblée Générale du 17 avril à 17h au palais des congrès

Comme les précédentes AG, celle-ci débutera par le rapport moral et d'activités 2019, le rapport financier, le rapport financier et le renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration et élection d'un nouveau membre.

Cette partie sera suivie par :

- L'exposé des activités 2020, avec projection du reportage de l'épreuve en loge.
- L'intervention par l'équipe conception-réalisation qui indiquera le calendrier envisageable pour la réalisation de notre projet, avec une présentation de l'esquisse nécessaire dans le dossier de demande du permis de construire.

Avant cette AG, il sera possible de renouveler votre adhésion nécessaire pour participer aux différents votes. Sans attendre le 17 avril, vous pouvez adhérer à l'aide de notre site moulin-arsenal.fr

Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort

Musée National de la Marine
1, place de La Gallissonnière
17300 ROCHEFORT

Email : contact@moulin-arsenal.fr

Responsable de publication : Pierre Gras
Conception graphique : Rémi Letrou

mars 2020